



Paris, le 5 février 2010

Cadre d'exercice des conseillers généraux des établissements de santé

Le **SYNCASS-CFDT** et le **CH-FO** ont écrit, ce jour, à la ministre de la santé au sujet du **rattachement fonctionnel puis statutaire** des conseillers généraux des établissements de santé (CGES) à l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS).

Cette initiative fait suite à des interventions déjà menées par nos deux organisations syndicales, en particulier lors des instances paritaires.

Nous ne nous participons pas à la démarche parallèle d'autres organisations, en raison de **différences sensibles d'appréciation sur le dossier**.

Le **SYNCASS-CFDT** et le **CH-FO** jugent nécessaire de souligner aussi :

- **l'absence d'information préalable** des représentants des personnels de direction ;
- **l'absence de concertation suffisante** avec les actuels CGES ;

Le **SYNCASS-CFDT** et le **CH-FO** veulent obtenir des assurances sur :

- **le maintien du statut d'emploi de CGES** tel qu'il qui avait été négocié ;
- **la situation des actuels conseillers généraux** des établissements de santé.

Le **SYNCASS-CFDT** et le **CH-FO** portent une appréciation positive de la fonction de CGES :

- **c'est la réussite dans les fonctions de direction qui ouvre l'accès aux fonctions de CGES** et non le retrait imposé de l'emploi de direction pour d'autres motifs.
- **Ceux qui ont validé le retrait plus facile des fonctions par leur soutien à la loi « HPST »** sont mal placés pour parler de « précarisation ». Ils suggèrent ainsi qu'il s'agirait d'une position de repli et non d'une haute fonction d'expertise et de management.

Le **SYNCASS-CFDT** et le **CH-FO** considèrent qu'il faut encourager la mobilité et la diversité :

- **Les personnels de direction ont vocation à occuper les emplois de CGES** mais n'en ont pas l'exclusivité : d'autres compétences sont utiles aux missions.
- **L'ouverture des emplois de l'IGAS aux personnels de direction** doit se faire aux divers niveaux d'inspecteur et d'inspecteur général, et non pas d'abord à la sortie d'école.

Le secrétaire général du

SYNCASS-CFDT :


Michel ROSENBLATT

Le secrétaire général du

CH-FO :


Christian GATARD